

Maroc / Tunisie : Point de situation du 19 mai d'après CAA / SER

MAROC

Contexte général : 19 mai, le nombre de cas positifs continue de croître rapidement. Le gouvernement a annoncé la prolongation du confinement pour 3 semaines supplémentaires.

Situation épidémiologique : 6972 cas positif, 193 décès et 3758 personnes guéries

Nouvelles actions par les autorités marocaines :

Le Chef du gouvernement, Saâd-Eddine El Othmani, a annoncé ce lundi 18 mai 2020 devant le Parlement une prorogation du confinement et de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juin. Le prolongement du confinement s'établit sur le même modèle que les deux précédents.

La prorogation du confinement vise à lutter contre "les vecteurs" de propagation du Covid-19 surtout en cette période de fête de l'Aïd el-Fitr, précédée par les célébrations de la nuit du Destin. Le confinement a permis, selon le Chef du gouvernement, d'éviter entre 300.000 et 500.000 infections par le Covid-19, ainsi que 9.000 à 15.000 décès. Le RO (taux de propagation du virus) s'établit aujourd'hui à 0,9% et il devrait se fixer à moins de 0,7% pour pouvoir déconfiner, selon El Othmani.

Le Chef du gouvernement a expliqué que la situation demeure stable et sous contrôle, mais pas entièrement rassurante eu égard à l'apparition de temps à autre de foyers familiaux et industriels du virus et à un certain relâchement observé dans le respect des dispositions du confinement.

Après l'Aïd el-Fitr, il sera procédé probablement à un déconfinement progressif, qui permettrait en particulier une relance de certains secteurs économiques avec un respect strict des mesures sécuritaires à savoir le port obligatoire du masque et la distanciation sociale. Le 360 a appris que le déconfinement progressif pourrait concerner certaines professions libérales. Ainsi les ouvriers des travaux publics, les coiffeurs, les chauffeurs, ainsi que les unités industrielles seraient autorisés à reprendre leurs activités après l'Aïd.

Par ailleurs, un projet de Loi de finances rectificative sera élaboré dans les prochains jours, a annoncé le Chef du gouvernement. "Vu les mutations liées à la conjoncture économique et mondiale née de la crise du Covid-19, et leurs répercussions sur les diverses hypothèses ayant encadré l'élaboration de loi de finances 2020, nous allons préparer un projet de Loi de finances rectificative afin d'activer le plan de relance de l'économie nationale", a déclaré El Othmani.

Situation sanitaire : Durant la séance mensuelle consacrée aux questions la politique générale, El Othmani a noté que les mesures prises ont permis de faire baisser la vitesse de propagation du virus de 80%, évitant ainsi au Maroc entre 300.000 et 500.000 contaminations (6.000/jour), et entre 9.000 et 15.000 décès. Il a ajouté que 467 foyers ont été enregistrés au Royaume depuis le début de l'épidémie, totalisant 56% des cas enregistrés. La moitié sont des foyers familiaux, tandis que 1/5 sont des foyers industriels (Challenge).

Tests de dépistage : « Coronavirus : Le Maroc effectue près de 5.000 dépistages par jour ». Depuis le 1er mars, le Maroc a effectué 89.857 tests de dépistages, dont 83.087 en laboratoire, selon les derniers chiffres du ministère de la Santé, repris par Hespres. « Le Maroc franchit la barre de 100.000 tests ».

Filières agricoles, pêche et alimentaires au Maroc :

Le coronavirus pourrait aggraver le problème de l'eau

Les pays concernés ont convenu que garantir l'accès à l'eau potable est essentiel. La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) exacerbera le manque d'eau et les difficultés d'accès de celle-ci dans la région méditerranéenne, ont assuré mercredi dernier l'Union pour la Méditerranée (UpM) et l'Institut méditerranéen de l'eau.

Les deux institutions ont averti qu'au cours des 20 prochaines années dans la région Europe-Méditerranée, environ 250 millions de personnes souffriront de «pénuries d'eau», un chiffre que la pandémie pourrait potentiellement exacerber. L'UpM prévient également que dans les prochaines décennies, la disponibilité de l'eau devrait diminuer de 15%, une situation qui entraînera "des restrictions importantes pour l'agriculture et l'utilisation humaine dans une région qui souffre déjà de pénuries d'eau".

En ce sens, et après avoir consulté des experts de pays tels que le Maroc, l'Algérie, Chypre, l'Égypte, la France, la Jordanie, le Liban, Malte, la Palestine, l'Espagne, **la Tunisie** et la Turquie, ils ont proposé de partager leurs préoccupations et d'élaborer des recommandations pour faire face à la crise.

En outre, les pays concernés ont convenu que garantir l'accès à l'eau est «essentiel» et que la mise en place de plans d'approvisionnement d'urgence est essentielle, comme en témoignent les coupures subies lors du confinement dans des pays comme la Jordanie et la Turquie.

Face à la phase de reprise, ils ont souligné que l'offre est vitale pour l'emploi et rappelé que trois emplois sur quatre dans la région (de l'agriculture à l'énergie, en passant par le tourisme) "dépendent fortement de cette ressource ». Il faut donc établir des plans pour assurer son approvisionnement qui sont également primordiaux pour l'irrigation.

Le Maroc importe 35 millions de quintaux blé à fin avril

En vue des perturbations annoncées sur le marché mondial, le Maroc est en train de sécuriser son stock en céréales. Ainsi, jusqu'à fin du mois d'avril, le volume des importations s'est chiffré à 3,5 millions de tonnes selon le quotidien l'Economiste.

Cette forte hausse des importations de 38 % intervient après la liberté donnée aux importateurs de « saisir les opportunités » sur les marchés internationaux. Aujourd'hui, la moitié des besoins annuels des minotiers est déjà stockée dans les silos, et la tendance devrait encore s'accroître puisque plusieurs grands bateaux céréaliers sont attendus les deux prochains mois à Casablanca, Jorf Lasfar et Agadir.

Fraises : Le Maroc dans le top 12 des principaux pays producteurs

En 2019, le Maroc a produit une récolte record de près de 200.000 tonnes de fraises.

La filière des fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles,...) occupe une place importante au nord du Maroc, dont les périmètres du Loukkos et du Gharb concentrent 88% de la production nationale. Disposant d'un potentiel énorme, le Maroc a produit au total 143,44 millions de kilos, avec une superficie de 3.276 hectares et un rendement de 4,38 kg/m², en 2018, selon les dernières données de l'agence statistique de la FAO.

Cette production a valu au Maroc la 11^{ème} place dans le classement des principaux pays producteurs de fraises devançant ainsi, entre autres, l'Allemagne, le Royaume-Uni et même l'Italie, d'après les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Néanmoins, en 2019, le Maroc a produit une récolte record de plus de près de 200.000 tonnes de fraises, ce qui avancera sûrement sa position dans les statistiques.

Lire aussi : Fraises: Une baisse de la demande à cause du Covid-19 impacte les producteurs

La Chine arrive en tête de liste des plus grands producteurs de fraises au monde avec 2.955,45 millions de kilos. Les États-Unis sont le deuxième producteur mondial avec 1.296,27 millions

de kilos de fraises produites en 2018. Le Mexique occupe la troisième position mondiale pour la production de ce fruit, avec un volume de 653,64 millions de kilos. La quatrième place est occupée par la Turquie avec 440,97 millions de kilos. L'Égypte occupe la cinquième position avec 362,64 millions de kilos. La production de ce produit agricole en l'Espagne (6ème) a atteint 344,68 millions de kilos.

Pomme de terre : Pourquoi le Maroc est passé de 100.000 à 10.000 tonnes à l'export ?

Les exportateurs de pomme de terre sont passés d'une dizaine à seulement 4 pour les variétés de niche.

La pomme de terre est le légume le plus consommé au Maroc. La conduite technique de ce produit agricole est assez bien maîtrisée par la plupart des producteurs et son rendement à l'hectare n'a cessé d'augmenter depuis des décennies. Toutefois, au niveau de l'export, la pomme de terre peine à trouver son chemin.

Le volume de pomme de terre à l'export ne dépasse pas les 10.000 tonnes par an alors qu'au cours des années 90, la moyenne tournait autour de 100.000 tonnes annuellement. De même, le nombre des exportateurs s'est lui aussi inscrit à la baisse, passant d'une trentaine à 4 seulement actuellement pour des variétés de niche.

Cette baisse quoique drastique s'explique du fait que «les exploitants préfèrent d'autres cultures qui offrent plus de marge bénéficiaire comme la **tomate**, le piment, le poivron, haricot vert... Il existe aussi des complications en matière de certification, sans oublier bien sûr la concurrence des autres pays notamment méditerranéens», souligne l'Association des producteurs et exportateurs de fruits et légumes (APEFEL). Le Maroc a certes perdu des parts de marché au niveau de son marché historique (Europe) mais il exporte vers de nouveaux pays notamment d'**Afrique de l'Ouest** où les normes sont moins imposantes.

Les principales variétés de pomme de terre utilisées au Maroc sont **Nicola** (à chair blanche), Spunta (à chair blanche), Désirée (à chair rouge) et autres (Timate, Roseval, Dimanat,...). Selon les saisons, la superficie dédiée culmine en moyenne à plus de 60.000 ha, soit 25% des cultures maraîchères et la production avoisine les 2 millions de tonnes.

Légumes : Le Maroc se démarque avec une production de 4 millions de tonnes

La FAO indique que le volume total de légumes produits en 2018, était de 1088,9 millions de tonnes. Le Maroc a produit plus de 4,41 millions de tonnes de légumes, pour lesquelles il a consacré une superficie 150.038 hectares, obtenant un rendement au mètre carré de 2,94 kilos. Ceci lui a valu le 27ème rang dans le classement mondial, selon les données de l'agence statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et Agriculture (FAO), correspondant à 2018.

La FAO a indiqué, en effet, que le volume total de légumes produits en 2018, était de 1088,9 millions de tonnes cultivés sur une superficie de 57,89 millions d'hectares et un rendement mondial moyen de 1,88 kilos par mètre carré.

Plus de la moitié de tous les légumes produits dans le monde ont eu la Chine comme terre de culture. Elle a produit en 2018 un volume total de 548,99 millions de tonnes, sur une superficie de 24,05 millions d'hectares, avec un rendement au mètre carré de 2,28 kilos. L'Inde est, ensuite, le deuxième plus grand producteur mondial avec 128,24 millions de tonnes de légumes produits en 2018, sur une superficie de 8,75 millions d'hectares et un rendement de 1,47 kilos par mètre carré. Les États-Unis d'Amérique (USA) occupent la troisième position mondiale pour la production de légumes, avec un volume de 31,74 millions de tonnes, une superficie de 937.053 hectares et un rendement de 3,39 kilos/m². La Turquie occupe la quatrième place avec 24,14 millions de tonnes, 705.707 hectares et un rendement de 3,42 kg/m². Le Nigéria se trouve à la cinquième place avec 16,39 millions de tonnes de légumes produits, cultivés sur une superficie de 3,22 millions

d'hectares qui ont donné un rendement de 0,51 kilos/m². L'Espagne a produit, selon la FAO, un volume total de 12,63 millions de tonnes de légumes, cultivés sur une surface de 324.532 hectares, avec un rendement 3,89 kilos/m².

Prévision huile d'olive : Les exportations marocaines doubleront pour atteindre 45.000 tonnes

Les investissements dans la transformation de l'huile d'olive du Maroc entre autres stimulent la croissance.

Le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) estime à 3,03 millions de tonnes la production mondiale d'huile d'olive pour la campagne 2020/21, ce qui représente une baisse par rapport à la campagne précédente, lorsqu'elle était de 3,12 millions. Néanmoins, les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dont le Maroc compenseront cette baisse.

L'Union européenne reste le premier producteur, avec 70% de l'oléiveraie mondiale. L'USDA s'attend à ce que les perspectives de production dans l'UE atteignent 2,05 millions de tonnes d'huile d'olive pour la saison 2020/21, un chiffre légèrement supérieur à la saison 2019/20, alors qu'elle était de 2,00 millions de tonnes.

Mais selon l'USDA, ce chiffre restera faible au cours de la saison 2020/21, ce qui entraînera une troisième année consécutive de baisse de la production mondiale, bien que cela soit partiellement compensé par la vigueur continue des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Maroc, Tunisie...), où les investissements dans la transformation de l'huile d'olive et les politiques gouvernementales, visant à accroître les exportations, stimulent lentement la croissance. Également, malgré la baisse des prix de l'huile d'olive depuis 2018, l'USDA prévoit qu'ils se rétabliront légèrement en 2020/21.

Le département américain de l'agriculture estime à environ 190.000 tonnes d'huile d'olive pour la Turquie, 5.000 tonnes pour la Chine, 16.000 tonnes pour les États-Unis et 771.000 tonnes pour le reste des pays producteurs. En outre, l'USDA prévoit que les exportations de l'Union européenne augmenteront légèrement pour atteindre 725.000 tonnes, ce qui entraînera une réduction significative des stocks.

Parallèlement, il prévoit que les exportations du Maroc doubleront pour atteindre 45.000 tonnes. Cependant, la production en Tunisie baissant fortement, les exportations chuteront à 130.000 tonnes.

Marchés/Produits agricoles: Un approvisionnement normal et des prix stables

La Commission a constaté la poursuite de la baisse des prix de certains biens de consommation essentiels.

La situation de l'approvisionnement des marchés nationaux en produits de première nécessité est très satisfaisante. En effet, celle-ci fait état d'un ravitaillement en produits agricoles et alimentaires régulier et des prix stables.

Selon le département des Affaires générales et de la gouvernance à l'issue de la réunion de la commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle de la qualité et des prix, tenue ce lundi, «l'offre couvre les besoins, et la production ainsi que les opérations d'importation engagées sont suffisantes pour satisfaire la demande pour les prochains mois».

Quant aux prix, ils sont toujours sur un trend baissier à stable. «La Commission a constaté la poursuite de la baisse des prix de certains biens de consommation essentiels et une stabilité pour d'autres, en comparaison avec la troisième semaine du mois sacré, ainsi que par rapport à la même période du mois de Ramadan de l'année précédente», souligne le département des Affaires générales et de la gouvernance dans un communiqué. Il est à rappeler que la demande a connu une augmentation relative à la veille et pendant les deux premiers jours du Ramadan, sans toutefois égaler les niveaux habituels de cette même période de l'année précédente. Les prix des

produits agricoles ont diminué considérablement. A titre d'exemple, les prix des tomates et de l'oignon sec sont inférieurs de 11% par rapport à l'année précédente, l'oignon vert enregistre -36%, les viandes rouges -7% et le poulet vivant -26%.

L'agriculture française en manque cruel de main-d'œuvre marocaine

La France souffre de l'absence des saisonniers venus du Maroc, d'Europe ou d'ailleurs chaque année en raison de la fermeture des frontières alors que le moment des récoltes atteint son point le plus intense. L'agriculture française a un besoin urgent de près de 300 000 saisonniers agricoles. La France a près de 300 000 candidatures aux emplois de saisonniers agricoles à pourvoir, rapporte *L'Opinion*. Il s'agit de volontaires qui pourront remplacer les quelque 100 000 salariés étrangers qui viennent chaque année pour les récoltes saisonnières de Pologne, d'Espagne, du Portugal, de la Roumanie ou encore du Maroc, de la Tunisie ou d'Amérique latine, précise la même source. Ceux-ci sont bloqués chez eux cette année en raison de la fermeture des frontières, une des mesures prises pour freiner la propagation du covid-19.

Le manque de main-d'œuvre se fait ressentir davantage. "C'était tendu au printemps, mais c'est pire à partir de maintenant, avec les fruits d'été, puis pour les pommes et les vendanges, explique Jean-Baptiste Vervy, fondateur de la plateforme Wizifarm, spécialisée dans l'emploi agricole. Les Français, qui étaient disponibles au début du confinement, sont pour beaucoup retournés au travail. Il en reste peut-être 45 000 sur les 300 000 qui ont postulé... Or, en juillet, une année normale, la France recrute 150 000 saisonniers". Les chiffres de la MSA et de la FNSEA indiquent que le pays devra recruter 180 000 en août, et autant en septembre. Selon les estimations du ministère de l'Agriculture, le nombre de salariés manquants (main-d'œuvre immigrée) tourne autour de 80 000 à 100 000 par mois.

*

TUNISIE

Contexte général : une épidémie sous contrôle et un déconfinement qui a démarré le 4 mai.

Situation épidémiologique 19 mai : 1043 cas positifs, 46 décès et 816 personnes guéries

Nouvelles actions par les autorités tunisiennes :

Le gouvernement tunisien a accéléré les mesures de déconfinement ciblé ; selon le chef du gouvernement, le financement externe du budget de l'année 2020 devrait au moins doubler.

Dans ce contexte, la présidence de la République a annoncé le 13 mai 2020 la réduction de la durée du couvre-feu (de 23h à 5h, contre 20h à 6h précédemment), qui entre en vigueur le soir même. De plus, le ministère du Commerce a annoncé le 9 mai 2020 la réouverture d'un certain nombre de commerces et petits-métiers, à partir du 11 mai 2020, notamment les salons de coiffure, de beauté, les magasins de prêt à porter et de chaussures, les friperies, et les petits et moyens centres commerciaux. La ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands projets nationaux, Mme Lobna Jeribi, a annoncé le 14 mai 2020, que les grandes surfaces de distribution, hypermarchés et centres commerciaux rouvriront également à partir du 15 mai, et que les seniors (plus de 65 ans) et les enfants de moins de 15 ans ne seront plus concernés par le confinement ciblé à partir du 18 mai.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mobilisé une enveloppe de près d'1 M USD pour fournir à la Tunisie des équipements médicaux de protection et des tests de dépistage du coronavirus, selon le représentant de l'OMS en Tunisie M. Yves Souteyrand. 5 000 tests diagnostiques, 220 000 masques, 27 000 paires de gants dédiés au personnel de la santé ont été ainsi délivrés aux autorités tunisiennes. L'enveloppe sera affectée en outre à la formation continue

et au développement de stratégies pour prendre en charge les personnes contaminées et les cas suspects, ainsi qu'à l'aménagement des hôpitaux. Malgré les financements mobilisés par la communauté internationale pour la Tunisie dans le contexte du covid-19, le ministre des finances M. Nizar Yaiche, a déclaré le 11 mai 2020 que « cette année sera difficile » pour « le budget de l'Etat ». De plus, dans un entretien accordé à France 24 le 12 mai 2020, le chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh a expliqué que la récession pourrait être pire qu'annoncée (-4,3% en 2020 selon le FMI), en fonction de l'évolution de la situation économique mondiale. Selon lui, le financement externe du budget, évalué initialement à près de 8 Mds TND en 2020, devrait au moins doubler.

L'agence de notation financière Fitch Ratings a dégradé la notation de la Tunisie à « B », assortie des perspectives « stables ».

L'agence de notation financière Fitch Ratings a décidé, le 12 mai 2020, de dégrader la note de défaut émetteur à long terme de la Tunisie de « B+ » à « B », assortie de perspectives « stables ». Fitch Ratings justifie cette décision par l'aggravation des déséquilibres macroéconomiques en Tunisie et par la détérioration des trajectoires des dettes extérieure et publique en raison de la crise du Covid-19. En effet, selon l'agence, l'économie tunisienne connaîtra en 2020 sa plus forte contraction jamais enregistrée, tandis que le déficit courant se stabilisera à -9% du PIB en 2020. Fitch Ratings estime que le coup porté au commerce mondial, à l'industrie et au tourisme par le choc lié à la pandémie affectera gravement l'économie tunisienne. Le choc entraînera l'arrêt de la plupart des activités du secteur du tourisme, mettant en péril environ 10% des emplois existants, selon les estimations officielles. La contraction de l'économie mondiale en 2020 pèsera en outre sur les transferts de fonds et sur les exportations manufacturières, principalement l'automobile et le textile. L'agence estime que les besoins bruts de financement extérieur de la Tunisie seront élevés, à 16% du PIB par an en 2020-2021. Enfin, le déficit budgétaire se creusera pour la 1ère fois en 4 ans, à -4,7% du PIB en 2020, après -3,9% du PIB en 2019 (alors que le gouvernement tablait sur un déficit de -3% du PIB pour 2020).

Les mesures commerciales mises en place en Tunisie depuis le 21 avril 2020 pourraient constituer une barrière non tarifaire ; la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) a été retardée au 1er janvier 2021.

Depuis le 21 avril 2020, certains produits (dont le fromage, le chocolat et les articles de chocolat) requièrent une autorisation d'importation délivrée par le ministère du commerce. Selon l'Union européenne (UE), ces dispositions vont à l'encontre de l'accord d'association de 1995 entre l'UE et la Tunisie, et remettent en question les engagements pris par la Tunisie auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En l'absence des cahiers des charges à l'importation, ces mesures pourraient constituer une barrière non tarifaire au commerce. En effet, les autorisations d'importation risquent, de facto, d'être accordées de façon discrétionnaire par le ministère du commerce. Par ailleurs, le Directeur de la division de l'intégration régionale et du commerce à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) M. Stephen Karingi, a annoncé le 12 mai 2020 que la CEA a décidé de repousser au 1er janvier 2021 la date de la mise en œuvre effective de la ZLECA (prévue initialement le 1er juillet 2020), compte tenu de l'urgence de lutter contre le Covid-19. Pour rappel, le processus de construction de la ZLECA, débuté en 2015, vise à parvenir à la création d'un marché unique à l'échelle du continent africain d'ici 2027, en intégrant les 55 Etats de l'Union africaine. La ZLECA est entrée en vigueur le 30 mai 2019. A ce stade, 54 pays ont signé l'accord et 28 pays l'ont ratifié. Le gouvernement tunisien avait signé l'accord d'adhésion à la ZLECA le 21 mars 2018. L'achèvement du processus d'adhésion de la Tunisie requiert l'adoption de la convention par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP).

Filières agricoles et alimentaires en Tunisie :

La récolte céréalière en baisse d'un million de tonnes

La récolte céréalière 2019-2020 est estimée à 15,7 millions de quintaux, soit 1,5 million de tonnes au cours de la saison 2019-2020 contre les 24 millions de quintaux (2,4 millions de tonnes) la saison dernière, a annoncé le ministre de l'Agriculture.

Il a attribué cette nette baisse aux conditions climatiques avec une pluviométrie presque nulle pendant deux mois et demi , ce qui impacté les productions des régions de grandes cultures comme le Kef, Siliana, Zaghuan... Cependant, les précipitations enregistrées en mars et avril ont relativement amélioré la situation permettant de « sauver ce qui pouvait l'être »

Conséquence du Covid-19 : Sous le couvert du verrouillage, les coupes forestières illégales augmentent en Tunisie

Il y a eu plus de 200 violations du code forestier au cours du dernier mois - dix fois plus que l'année dernière à la même période. Les rues de la Tunisie se vidaient et les magasins fermaient après le couvre-feu national de 18 heures pour endiguer la nouvelle épidémie de coronavirus, un groupe clandestin s'est dirigé vers la forêt.

Au cours des deux nuits du début avril, un groupe de personnes dans la région nord-ouest d'Ain Draham a abattu illégalement 400 arbres, une espèce connue sous le nom de chêne algérien qui est classée comme menacée par les Nations Unies, a indiqué l'agence forestière du pays. Lorsque les autorités ont arrêté huit personnes quelques jours plus tard, elles ont révélé que les arbres, dont certains étaient debout depuis plus de 300 ans, avaient été transformés en charbon de bois.

Depuis que la Tunisie a été mise en lock-out le 22 mars, l'agence forestière a soulevé 200 actions en justice pour violations du code forestier, notamment l'exploitation forestière illicite, la construction non autorisée et la chasse dans les zones forestières. C'est dix fois le nombre de cas à la même période l'an dernier, a noté Mohamed Boufaroua, directeur général des forêts au ministère de l'Agriculture. Le couvre-feu couvre les bûcherons illégaux avec moins de personnes autour pour les attraper dans l'acte, a déclaré Boufaroua, ajoutant "qu'ils (bûcherons illégaux) veulent profiter de cette période de confinement" .

Le boom de l'exploitation forestière illégale pourrait être provoqué par le lourd tribut économique des mesures de distanciation sociale, a déclaré l'expert en criminalité Matt Herbert. Les personnes qui ont perdu leur emploi pendant le verrouillage ont pu se tourner vers la production et la vente de charbon de bois comme source alternative de revenus, a expliqué Herbert, analyste principal à la Global Initiative Against Transnational Organized Crime basée à Genève